

La Fabrique Aviva, le grand concours d'Aviva France dédié à l'entrepreneuriat social et solidaire a récompensé trois acteurs de la restauration, responsables, inclusifs et durables, en les dotant chacun de 60 000 euros.

- **Dabba Consignes**, à Grenoble, est un réseau de restaurateurs engagés dans la réduction des déchets liés aux contenants alimentaires à usage unique. Dabba propose notamment un service de consigne simple, ludique et efficace. Il fournit aux restaurants des contenants en verre made in France que le consommateur peut rapporter, rincé, dans n'importe quel restaurant du réseau.

- **Café Joyeux** est la première famille de cafés restaurants qui emploie des personnes en situation de handicap mental et cognitif et dont les bénéfices sont intégralement réinvestis dans la cause défendue. Après deux cafés à Paris, la structure va ouvrir prochainement à Marseille.

- Le **Grain de Sel**, à Albi, est un projet porté par l'association "Citoyens 21 Albi" qui va ouvrir et gérer un restaurant inclusif au centre-ville d'Albi, dont l'équipe sera composée de 70 % de salariés porteurs de Trisomie 21.

- **Quelle est l'origine de ces projets ?**
- **En quoi consistent-t-ils ?**
- **Pour quelles raisons participer à un tel concours ?**
- **En quoi la dotation de La Fabrique Aviva va-t-elle contribuer au développement de ces projets ?**
- **Quelles sont les actualités à venir ?**